

Qu'ils se nomment GATT, AMI, ALÉNA, les accords internationaux signés entre eux par les gouvernements nationaux demeurent de grands mystères pour la majorité d'entre nous. Il s'agit de dossiers difficilement compréhensibles pour les profanes, mais leur champ d'application semble à mille lieues de nos préoccupations quotidiennes. Pourtant, ces pactes ont un effet direct sur nos vies et nos porte-feuilles.

par Roma Dauphin

La première chose que j'explique à mes étudiantes et étudiants dans le cours d'introduction à l'économie mondiale, c'est la distinction entre les accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Cette distinction est importante parce que les effets de ces différents types d'accords sur l'économie sont parfois fort différents. Comme son nom l'indique, un accord bilatéral se signe entre deux pays. L'accord canado-américain de libre-échange signé à la fin des années 80 est un exemple d'accord bilatéral. Ce genre d'accords stimule généralement les investissements directs étrangers (IDE). Ils sont souvent conclus à la suite de négociations commerciales dans des secteurs précis, par exemple pour la circulation du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis.

En général, les accords bilatéraux sont tous de nature protectionniste et font donc l'objet de critiques. Ils n'entraînent presque jamais de baisses de prix pour les consommateurs, et les sommes que les entreprises n'ont plus à payer en droits de douane sont plutôt ajoutées à la marge de profit des entreprises. En principe, un déplacement de production vers le pays le plus productif pour la fabrication d'un produit visé par l'accord devrait suivre son entrée en vigueur. Cependant, ces hausses de production sont souvent contrebalancées par des baisses dans d'autres pays qui ne sont pas des partenaires dans cet accord. En conséquence, l'effet d'un accord bilatéral sur la production mondiale est ambigu.

Bilatéralisme à trois ou à quatre...

En invitant le Mexique à entrer à son tour dans la ronde des négociations après l'adoption de l'Accord canado-américain de libre-échange, les États-Unis et le Canada ont commencé à faire du bilatéralisme... à trois et même à

Les accords de commerces internationaux Plus près de nous qu'on le croit

quatre quand le Chili s'est par la suite joint aux négociations qui ont conduit à l'Accord nord-américain de libre-échange. On appelle accord régional ce type d'accord commercial international signé par un groupe de pays d'une région du globe. Ces accords sont en général un mélange de libre-échange et de protectionnisme et débouchent souvent sur l'intégration économique et politique des pays de la région. Ils ont en gros les mêmes effets sur l'économie que les accords bilatéraux.

Dans son état actuel, le régionalisme en Amérique du Nord est à un état embryonnaire par rapport à celui qui se construit en Europe depuis 1958, et qui est devenu aujourd'hui l'Union économique européenne.

Les accords multilatéraux

Les accords multilatéraux font régulièrement les manchettes des bulletins de nouvelles et les gens ont l'impression qu'il s'agit d'un phénomène nouveau. Pourtant, le multilatéralisme est né dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les premiers pas vers un système financier international furent assurés par la signature des accords de Bretton Woods en 1944, avec la création du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Sur le plan du commerce international, le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) a quant à lui vu le jour en 1948, quand 23 pays ont signé le protocole d'accord sur les réductions tarifaires. En 1994, alors que le GATT comprenait 116 pays, le nom du GATT fut modifié pour l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Le multilatéralisme vise le libre-échange, la croissance de la production mondiale et l'accroissement de l'interdépendance entre pays. Il vise à inclure l'ensemble des pays de la planète. Il va de soi que ce cadre de négociations est plus exigeant; il est plus difficile de s'entendre entre 120 pays qu'entre deux.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis avaient une nette position hégémonique au plan du commerce mondial et financier. Pour éviter un retour au chaos des années 1930, il fallait établir un code de règle de conduite tant dans le domaine financier que commercial.

Les deux obligations de base pour les pays membres de l'OMC sont les suivantes :

- La non-discrimination entre partenaires commerciaux, ce qui conduit aux principes

En décembre dernier, des centaines de personnes ont marché dans les rues de Seattle pour protester contre l'accord multilatéral sur l'investissement profitant d'une rencontre des dirigeants de l'OMC pour manifester leur inquiétude.



Obtenant promotions après promotions, Jean Landry, ancien étudiant de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, a vite gravi les échelons du Groupe Desjardins pour se retrouver, il y a plus de deux ans, à la tête de la division Gestion de services financiers spécialisés Desjardins de la Fiducie Desjardins.

par Catherine Schlager

Toujours plus haut

aimait particulièrement et qu'il menait une vie sociale bien remplie. Entre les nombreux partys étudiants au Tombeau de Bacchus, l'homme habitait les résidences où l'esprit de camaraderie était plus que manifeste et s'y était rapidement fait de nombreux amis.

De la vérification à la gestion

Une fois sa maîtrise en administration complétée et son titre de comptable agréé bien en poche, Jean Landry obtient un premier emploi de vérificateur chez Coopers & Lybrand. Il passe ensuite chez Samson Bélair Deloitte & Touche, où il pratique toujours la vérification, mais devient désormais chef d'équipe. Soucieux de relever de nouveaux défis,

Jean Landry apprend le métier de contrôleur au sein de la chaîne hôtelière Delta des Gouverneurs. « Il s'agissait de mes premières responsabilités de gestionnaire. La gestion était plus complexe puisque la majorité des employés étaient syndiqués. Cependant, j'étais attiré par le monde de la finance, de sorte que j'aimais moins l'hôtellerie. Lorsque l'occasion de travailler pour les assurances générales du Groupe Desjardins s'est présentée en 1981, je l'ai tout de suite saisie. »

Au sein du Groupe Desjardins, il occupe différents postes dans plusieurs secteurs de l'entreprise. Ces tâches diverses lui font ainsi voir et comprendre le fonctionnement de ce

Même s'il doit jongler quotidiennement avec des montants astronomiques faisant partie d'un actif consolidé de plus d'un milliard de dollars et des revenus d'exploitation frôlant les 150 millions, Jean Landry demeure un homme simple. Certes, le bureau est luxueux et le 14^e étage du Complexe Desjardins offre une vue imprenable. Cependant, tout cela semble bien accessoire pour ce travailleur acharné qui a su se tailler une place de choix au sein du Groupe Desjardins.

Natif de Thetford Mines, Jean Landry s'est tout naturellement orienté vers l'Université de Sherbrooke pour entreprendre des études en mathématiques. Après deux années passées à résoudre les équations les plus complexes, le jeune homme s'interroge sur la pertinence de telles études. « Les mathématiques étaient trop théoriques. Je suis un gars pratique. Je me suis vite demandé à quoi ça servait tout ça; je trouvais que je n'étais pas à ma place. Mon frère avait étudié en administration et avait apprécié l'expérience. J'ai donc décidé de me tourner du côté de l'administration. J'ai choisi la comptabilité, même si j'aimais toutes les matières, parce que ça ouvrait plus de portes », se souvient-il.

Si Jean Landry garde de merveilleux souvenirs de son université, c'est très certainement dû au fait qu'il étudiait dans un programme qu'il





groupe aux multiples ramifications. Des finances aux placements en passant par l'informatique, l'actuariat, les ressources humaines et la vérification interne, Jean Landry découvre les rouages de ce groupe financier bien important. « Entre 1983 et 1986, plusieurs changements majeurs sont survenus au sein de l'entreprise. Le nombre d'employés a diminué de moitié et le mode de distribution des assurances est passé du courtage au direct, explique-t-il. Grâce à ces changements, l'entreprise est devenue en quelques années la plus rentable dans son domaine au Canada. En 1991, je me suis occupé de l'aspect distribution. Nous avions une force de vente de 600 à 700 vendeurs. J'ai également été responsable de l'informatique. Je suis passé dans presque tous les secteurs du Groupe Desjardins. J'ai eu la chance de me retrouver dans une entreprise qui a littéralement explosé. C'est une expérience exceptionnelle. Je peux dire que j'étais souvent au bon endroit au bon moment », affirme-t-il pour expliquer sa fulgurante ascension.

Les plus hauts sommets

Aujourd'hui, Jean Landry peut se réjouir d'avoir atteint l'un des plus hauts sommets au sein du Groupe Desjardins. En effet, il occupe depuis janvier 1997 le prestigieux poste de président et chef de l'exploitation du secteur de la Gestion de services financiers spécialisés Desjardins et de la Gestion de placements Desjardins, une des quatre divisions de la Fiducie Desjardins qui comprend, en plus des fonds de placement, les valeurs mobilières, la gestion privée et les services fiduciaires aux entreprises. « Nous ne sommes pas si gros que ça, se défend Jean Landry. Nous sommes seulement 23^e au Canada. Mais nous travaillons fort pour nous positionner et faire ainsi partie des joueurs les plus significatifs au Canada. Nous tentons de développer de nouveaux marchés et de nouveaux produits. Nous amenons l'entreprise vers autre chose afin de revenir dans le créneau traditionnel des trusts et de la fiducie. »

Si Jean Landry réussit aussi bien tout ce qu'il entreprend, c'est certainement parce qu'il est allé à la bonne école et qu'il a vite compris le fonctionnement d'une entreprise coopérative telle que Desjardins. En appliquant des principes de gestion tout simples, il a vu passer le bénéfice net de la société de un à douze millions en l'espace de seulement trois ans. « Avec une mission claire, une orientation stratégique, des gens compétents, on arrive à des résultats. Il ne faut jamais perdre de vue les objectifs de l'entreprise et les actions doivent être prises avec l'orientation que l'on

recherche. Il faut aussi travailler sur l'humain puisqu'une entreprise n'est jamais plus forte que ses employés », résume-t-il simplement.

S'il sait appliquer les principes de gestion qui font de la société qu'il dirige une entreprise en pleine expansion, Jean Landry possède également certaines qualités indispensables à tout bon gestionnaire. Son adaptabilité, sa flexibilité, sa capacité à se remettre en question, son ouverture aux idées nouvelles, sa volonté de s'informer sont autant de qualités qui le guident quotidiennement dans son travail. Qui plus est, le soutien de sa famille et une santé de fer ne nuisent évidemment pas à son succès qui ne se dément pas.

Après avoir gravi de nombreux échelons au cours de sa carrière, Jean Landry aspire-t-il à atteindre de plus hauts sommets? Pas tout de suite, affirme le principal intéressé puisque, dit-il, certains défis restent encore à relever. Le positionnement de l'entreprise demeure sa préoccupation principale et le tiendra occupé très certainement pendant deux ou trois ans. Entre-temps, Jean Landry se dit ouvert à renouer avec l'enseignement, lui qui a formé pendant quatre ans les futurs comptables de l'Université Laval. « Côté pédagogie, je me débrouillais très bien puisque je possède une certaine facilité à expliquer les choses. J'ai bien aimé cette expérience, d'autant plus que le contact avec les jeunes est rafraîchissant. »

du traitement national (pas de discrimination envers les pays étrangers) et de la nation la plus favorisée (tout pays recevant une concession tarifaire doit en retour en offrir une à ce pays.

- La réciprocité des concessions tarifaires, qui signifie que tout pays recevant une concession tarifaire doit en offrir une en retour au pays offrant la première.

Le principe de la non-discrimination du GATT-OMC représente un principe auquel adhèrent aisément les plus forts des pays membres du GATT. Cependant, il existe des dérogations à ce principe. La première dérogation fut adoptée dans la décennie 1950 pour permettre à six pays d'Europe de former un marché commun. Cet amendement qui définissait les règles où une zone de libre-échange devenait possible, va amener une multiplication d'accords régionaux, notamment en Europe de l'Ouest, en Amérique latine et en Afrique.

Une deuxième vague d'accords régionaux suivra dans la décennie 1980. Cette deuxième vague a semble-t-il été encouragée par les difficultés d'aboutir à des accords dans le cadre de l'OMC, difficultés liées à l'accroissement du nombre de pays membres de l'OMC, à la perte d'hégémonie des États-Unis et leur force compétitive moindre. Il est à noter que cette perte de compétitivité est justement attribuable à l'adoption de barrières non tarifaires de par le monde et par l'élimination quasi complète des droits de douane.

Cette perception d'une OMC essoufflée a généré un regain d'intérêt pour les accords régionaux durant les dix dernières années. Les États-Unis, qui étaient les plus ardents

défenseurs du multilatéralisme, ont été converti au régionalisme avec la formation de l'ALÉNA. Les pays de l'Asie de l'Est, qui se reposaient également sur le multilatéralisme, ont également décidé de faire de l'ANASE une zone de libre-échange.

La question se pose à savoir quelle est la relation entre multilatéralisme et régionalisme. C'est ainsi que l'on évoque la possibilité que le monde se divise en blocs commerciaux (la triade avec les États-Unis, d'Europe et le Japon à la tête de chaque bloc). Dans cette éventualité, deux questions sont importantes : les blocs vont-ils garder des liens commerciaux entre eux ou au contraire se replier sur eux-mêmes et devenir des forteresses protectionnistes ? Deuxièmement, jusqu'à quel point y aura-t-il intégration au sein de chaque bloc ?

Des blocs commerciaux non coopératifs où le pays dominant accapare les principaux

bénéfices du libre-échange intérieur est probablement le pire scénario à envisager pour le monde.

L'accord multilatéral à venir (AMI) sur les investissements directs à l'étranger (IDE)

Ce projet d'accord émane de l'organisation pour la coopération et le développement économique le code en en vue de guider les firmes multinationales (FMN) voudrait rendre caduque les plus de 1000 accords bilatéraux signés par les pays industrialisés entre eux et, d'autre part, entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés. Pour les pays industrialisés, les règles du code envisagé semblent être bien reçues, tant par les pays qui ont beaucoup de FMN que par les pays d'accueil des IDE. La dernière étape prévue avant une ratification consiste à soumettre le projet aux pays en voie de développement et d'entreprendre une négociation dans le cadre de l'OMC.

Chronologie du régionalisme : accords commerciaux régionaux

- 1957 :** Traité de Rome, 6 pays de l'Europe de l'Ouest.
- 1959 :** Association Européenne de libre-échange, 7 pays de l'Europe de l'Ouest.
- 1960 :** Association latino-américaine de libre-échange, 7 pays d'Amérique du Sud
Marché commun de l'Amérique centrale, 5 pays.
- 1977 :** Association des nations d'Asie du Sud-Est, 5 pays d'Asie
- 1989 :** Accord de libre-échange Canada-États-Unis, 2 pays
- 1991 :** Pacte andin, 5 pays Mercosur, 4 pays
- 1992 :** ALÉNA (Canada, États-Unis, Mexique)
- 1998 :** Espace économique européen réunissant les pays du Traité de Rome, ceux de l'Association européenne de libre-échange, 15 pays.

Les grands accords régionaux à venir

- La zone hémisphérique des Amériques : pays de l'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, échéance 2005
- La coopération économique de l'Asie-Pacifique, 19 pays, échéance 2010, dont le Japon, la Chine, les États-Unis, le Canada et l'Australie.

* Professeur au Département d'économique de la Faculté des lettres et sciences humaines, Roma Dauphin a publié abondamment dans des revues savantes et des périodiques spécialisés, en plus d'agir à titre d'expert auprès du Gouvernement du Québec, du Gouvernement du Canada, de la Banque Mondiale et du Gouvernement du Sénégal. Il est l'auteur des livres *Économie du Québec, une économie à la remorque de ses groupes*, *Les effets de la libéralisation des échanges sur l'économie canadienne*, *Les textiles canadiens : une politique plus rationnelle et Options économiques du Québec*.

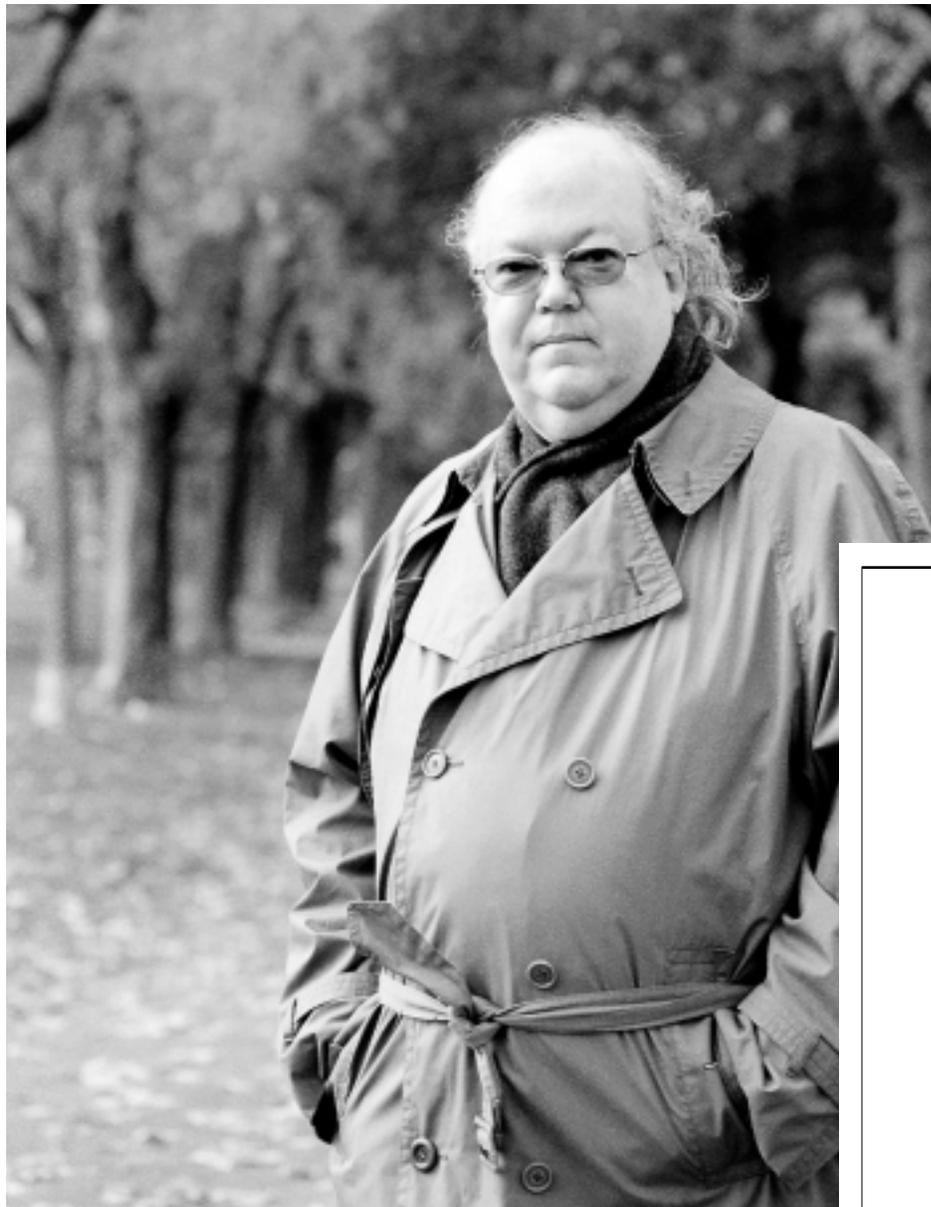
Paul Toutant, ancien étudiant au baccalauréat en arts de l'Université de Sherbrooke, cuvée 1970, baigne depuis près de vingt ans dans le milieu culturel québécois. Ses chroniques culturelles au *Montréal ce soir* de Radio-Canada l'ont imposé comme l'un des journalistes les plus simples et accessibles de sa génération. On lui attribue même le mérite d'avoir été l'un des premiers à soutenir l'intégration de la culture dans les bulletins de nouvelles.

par Catherine Schlager

Si Paul Toutant se définit comme le moins politique de tous les journalistes, il n'en demeure pas moins que ce sont souvent des événements à caractère politique survenus au cours des vingt dernières années qui ont balisé les moments forts de sa carrière.

Ainsi, l'élection de René Lévesque lui permettra d'entrer à la station Radio-Canada de Montréal, un gros trou ayant été créé dans la salle des nouvelles par l'embauche de plusieurs journalistes par le gouvernement péquiste. De même, la mort de Pierre Laporte lui fournira l'occasion d'affronter le premier gros événement de sa jeune carrière à la station de télévision locale. « Je lisais les nouvelles à la station de télévision CHLT de Sherbrooke. Un beau jour, nous avons appris la mort du ministre Pierre Laporte, se souvient Paul Toutant. C'était trop gros, il fallait le sortir. Nous avons décidé d'interrompre *Soirée canadienne*, l'une des émissions les plus populaires à cette époque, pour diffuser la nouvelle. Nous savions que nous avions pris la bonne décision. Il y avait à Sherbrooke une ouverture qu'il n'y avait pas à Montréal. Il y avait moins de contrôle sur tout. Mais on prenait nos responsabilités. C'est ce qui m'a permis d'apprendre. »

La culture comme nécessité



Apprendre sans contraintes

Ses débuts, il les fait en terre sherbrookoise alors qu'il est encore sur les bancs de l'Université de Sherbrooke et qu'on lui offre d'animer une émission sur les ondes de la station de radio CHLT. Intitulée *Les poilus du microphone*, l'émission marque déjà l'attachement du jeune Toutant pour la culture québécoise. « On avait 17 ou 18 ans et on faisait déjà de la radio. On nous avait donné le contrôle des ondes puisqu'on nous faisait confiance. On a déjà diffusé uniquement de la musique québécoise pendant plus de douze heures ! », évoque Paul Toutant en riant.

En parallèle, il forme, en compagnie de quelques copains, un groupe qui pratique un type d'humour se situant aisément entre celui des Cyniques et de Rock et belles oreilles. Quelques spectacles sont organisés à L'Antre II, lieu de rencontre des étudiants de l'Université de Sherbrooke, puis retransmis sur les ondes de la radio CHLT. « On riait sans cesse des politiciens. Lorsque le spectacle était diffusé à la radio, c'était carrément le festival de la cloche. Il fallait sans cesse mettre des bips sonores pour ne pas entendre les sacres que l'on prononçait ! C'était une époque très éclatée marquée par les contestations

étudiantes. Nous faisons partie d'une génération qui s'exprimait beaucoup. L'Université de Sherbrooke a été pour moi le lieu de toutes les expériences. C'est là que j'ai rencontré ma femme qui étudiait en droit, que je me suis marié, et surtout que j'ai rencontré des gens de toutes les régions du Québec avec qui j'ai gardé aujourd'hui quelques amitiés. »

En 1969, âgé de tout juste vingt ans, Paul Toutant fait ses premières armes comme journaliste à la télévision de CHLT, aujourd'hui devenue Télé 7. Il y côtoie le journaliste bien connu Marcel Gagnon qui y travaille toujours. Les deux comparses ne craignent pas l'aventure, de sorte qu'ils n'hésitent pas une seconde à s'embarquer à destination de la France dans le but bien avoué de fréquenter l'Université du Louvres à Paris où l'on retrouve l'une des écoles de journalisme les plus réputées. « Ils n'ont jamais cru que nous étions sérieux, se souvient-il en songeant aux réactions des professeurs et des autres étudiants. Nous avions tous deux les cheveux longs, bref, nous ne ressemblions pas à deux gars qui veulent être journalistes. Nous n'avions pas l'air d'avoir d'avenir ! »

Séjour au Canada anglais

Convaincu qu'il fera carrière en tant que journaliste, Paul Toutant s'exile à Toronto où il occupe un poste de journaliste à la télévision de Radio-Canada. Il y couvre notamment des événements ayant trait à l'éducation. Entre 1973 et 1975, il réalise quantité de reportages et travaille même au pupitre. Il y apprend énormément sur le métier. Peu à peu, une question lui hante l'esprit : Est-ce qu'on s'assimile ou est-ce que l'on revient ? La seconde option prend évidemment le dessus, de sorte qu'il est de retour au Québec en 1975. Il effectue ensuite un court séjour à la Presse canadienne pour finalement revenir à ses premières amours en travaillant pour la radio internationale de Radio-Canada.

En 1976, lorsque René Lévesque remporte ses élections, la salle des nouvelles de la télévision de Radio-Canada devient rapidement déserte, de sorte que Paul Toutant y déniche bien vite un boulot de journaliste. Il y couvre les sujets les plus divers. Un beau jour, il prend conscience du fait que la culture devrait être intégrée aux bulletins de nouvelles. Téméraire comme pas un, il risque sa peau et convainc ses patrons de la nécessité de présenter des reportages d'ordre culturel. « On me disait : “ Tu ne seras plus considéré comme un vrai journaliste.” Eh oui, je ne serai peut-être jamais correspondant à Paris, blague-t-il. Mais une fois que tu as compris que tu ne ferais pas partie des grands de ce monde, il n'y a pas de problème! Je leur ai fait comprendre que les gens voulaient entendre parler de culture. »

Lorsqu'il explique les fondements du métier de chroniqueur artistique, Paul Toutant insiste sur le fait que celui-ci se doit d'être honnête, d'avoir une vision élargie de l'art, tout en faisant connaître et aimer les artistes au public qui regardent le *Montréal ce soir* sur les ondes de la télévision nationale. « Il faut que le public décode et comprenne ce que tu as à dire. Il est essentiel de toujours faire appel à la même grille de perception. Et tu ne peux pas seulement dire j'aime ou j'aime pas. Il faut constamment doser ses propos puisque la télévision possède un gros pouvoir. Lorsque je parle d'une pièce de théâtre, les réactions sont presque instantanées dans les billetteries. »

Relation de confiance

À l'écouter parler de ce métier qui semble si passionnant, on se doute bien que Paul Toutant s'amuse énormément. Il avoue humblement avoir une bonne relation avec les gens du milieu après vingt années passées à les côtoyer quotidiennement. « Lorsque je rencontre Clémence Desrochers ou Diane Dufresne, on se tombe littéralement dans les bras l'un de l'autre. Avec les artistes, ce qui est important est d'établir le contact humain. J'ai déjà écrasé la cigarette de Léo Ferré en entrevue afin d'établir ce contact humain. Je n'essaie jamais de coincer un artiste puisque j'ai beaucoup de respect pour eux. Lorsque Jean-Louis Roux a démissionné comme lieutenant-gouverneur du Québec, tout le monde lui courait après pour avoir une entrevue. C'est moi qui ai obtenu la seule qu'il a accordée. »

Si le métier de chroniqueur culturel demeure hautement gratifiant, Paul Toutant affirme toutefois avoir vécu certains moments plus difficiles. À cet égard, il évoque ses démêlés avec la réalisatrice Micheline Lanctôt qui avait, à l'époque, accusé Toutant d'avoir contribué à l'échec de son film *La vie d'un héros*. « Je ne pouvais tout de même pas dire que j'avais aimé le film lorsque ce n'était pas le cas. De toute façon, les gens sont eux-mêmes capables de se forger une opinion. Après cette histoire, j'ai arrêté pendant trois ans de faire de la critique. C'est le côté un peu plate du métier. C'est difficile de nouer des amitiés avec les artistes puisque tu as nécessairement moins de recul. J'ai également déjà été traîné en cour par Raël parce qu'il n'avait pas aimé ce que j'avais dit sur lui. »

À cinquante ans et des poussières, Paul Toutant raffole toujours autant de ce métier qui lui a permis de vivre des instants extraordinaires. S'il avoue commencer à songer tranquillement à la retraite, des événements déterminants tels que la prestation de Gerry Boulet au bar l'Inspecteur Épingle, tout juste avant son entrée à l'hôpital, ainsi que la création d'une chanson de Charlebois sur les rives du lac Brompton, lui rappellent qu'il a réellement le métier dans la peau.